

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX Du 22 février 2011

### Lors de la Séance du 22 février, les points suivants ont été abordés:

Le devis de l'entreprise CPC Froid sise Place des Quartiers Le Bourg 71470 ROMENAY pour l'achat d'un lave-vaisselle pour la cantine scolaire d'un montant de 2189.00 € TTC a été accepté.

Un agent Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe titulaire est intégré dans le cadre d'emploi des ATSEM 1<sup>ère</sup> classe en qualité de stagiaire à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011.

Concernant l'achat d'une tondeuse, le devis de l'entreprise FORAY Motoculture sise ZA du Grand Faubourg 01190 PONT DE VAUX pour un montant de 8970.00 € TTC avec reprise de l'autoportée Rally à 470.00 € TTC est accepté.

Suite à l'extension du réseau d'assainissement collectif aux parcelles D 863 et D 1587 situées au Bourg, Monsieur le Maire expose à l'Assemblée des devis pour la réalisation d'un branchement Eaux Usées, la proposition de la société AXIMA relative aux travaux de branchement eaux usées d'un montant de 5860.00 HT est acceptée.

Une ouverture de crédit est à prévoir au compte 2313 Constructions pour un montant de 19 602.00 € HT du Budget Assainissement Collectif 2011.

Des ouvertures de crédit sont à prévoir aux comptes : 2184 Mobilier pour un montant de 2189.00 €, 21568 Autre matériel et outillage pour un montant de 2060.00 €, 21318 Autres bâtiments publics pour un montant de 457.00 €, 205 Concessions et droits similaires, brevets, logiciels...pour un montant de 2584.00 € du Budget Communal 2011

L'achat d'une cuve à fuel a été décidé, ainsi le devis de l'entreprise Bresse Saône Agri sise Le Bourg 01190 CHEVROUX pour un montant de 2060.00 € TTC est accepté.

La réception des travaux de l'atelier communal a eu lieu le vendredi 18 février à 17 h 15.

Les travaux de réparation de l'église devraient commencer prochainement.

L'entreprise qui avait réparé le mur du cimetière a été mise en cause dans le cadre de sa garantie décennale. La municipalité relancera l'expert afin d'obtenir ses conclusions dans les meilleurs délais.

Madame PLATRET Magali et Monsieur LECLERC Eric remplacent Monsieur Jérôme MARGUIN locataire de l'appartement communal, sis « La Croix Massiat » à Chevroux à compter du 12 février 2011.

Un ferme-porte pour la Salle Polyvalente doit être acheté, ainsi le devis de l'entreprise CLAIRBAIE sise ZA de Lavy 01570 MANZIAT pour un montant de 456.27 € TTC est accepté.

Un conseiller fait le compte-rendu de la commission Routes et Chemins qui s'est déroulée le samedi 29 janvier 2011 à 9 h 00.

Des devis pour la création d'un site internet sont étudiés, celui de l'entreprise Polygone sis 14 rue de la grange Saint-Pierre 71850 CHARNAY LES MACON pour un montant de 2583.36 € TTC est retenu

Sept demandes préalables ont reçu un avis favorable :

DP 00110211 D0002 : GROSBON Michel « Lusignat » Division parcellaire

DP 00110211 D0003 : SIECA « Les Gonnières » Construction d'un transformateur de courant électrique

DP 00110211 D0004 : GIROUX Daniel « Arpent » Construction d'une marquise

DP 00110211 D0005 : GIROUX Daniel « Arpent » Construction d'un avant sur façade Est

DP 00110211 D0006 : PREVEL Jean-Yves « Arpent » Installation de panneaux photovoltaïques

DP 00110211 D0007 : SAVOT Dominique « Le Jonchet » Création d'un avant toit côté Ouest

Un permis de construire a reçu un avis favorable :

PC 00110211 D0001 DECHER Jean-Luc et GROSBON Béatrice « Lusignat » Construction d'une maison d'habitation.

Monsieur le Maire propose d'entamer une réflexion sur la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme sur la commune de Chevroux par la constitution d'une Commission. Elle sera composée de Messieurs Olivier NICOLAS, Patrick BERTHAUD, Roger COMAT, Stéphane CHAILLET, Arnaud DEVEYLE, Christian DESMARIS, Christophe VAYER et de Dominique SAVOT.

**OPAH :** Une rencontre a eu lieu le mercredi 16 février 2011 avec les élus de la commune de Chevroux afin d'établir un diagnostic préalable sur les logements de la commune.

## CHEVROUX LE 25 FEVRIER 2011